



INFORMATION AUX PARENTS

Rentrée 2018-2019 : Nouvelle organisation

Madame, Monsieur,

Depuis la rentrée 2014 tous les élèves sont soumis aux nouveaux rythmes scolaires organisés sur 9 demi-journées d'enseignement.

Le décret du 27 juin 2017 permet au Directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale (DASEN), sur proposition conjointe d'une commune et du conseil d'école d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire.

Cette mesure aura pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.

Ces dispositions d'aménagement des rythmes scolaires ont pour objectif de donner aux communes davantage de liberté dans l'organisation des rythmes scolaires afin de répondre aux demandes des familles, dans le souci constant de l'intérêt des enfants.

Après des réunions de concertation en septembre 2017 entre la municipalité, les équipes enseignantes et les associations de parents d'élèves, les instances respectives ont conjointement délibéré favorablement sur le retour à quatre jours pour la rentrée 2018/2019 selon les horaires indiqués au verso.

Cette nouvelle organisation a été validée par le Directeur Académique par courrier réceptionné en mairie le 17 avril 2018.

Dans sa réflexion, l'ensemble des intervenants, la commune, les associations de parents d'élèves et les enseignants, ont souhaité privilégier les matinées pour le temps d'enseignement et diminuer le temps périscolaire du soir. Le mercredi pourra ainsi être entièrement consacré aux activités associatives.

Vous trouverez ci-après les modalités pratiques pour préparer la rentrée de vos enfants.

Vous souhaitant une belle fin d'été, nous vous adressons, Madame, Monsieur,

nos respectueuses salutations.

**Le maire d'Esvres-sur-Indre,
Jean-Christophe GASSOT.**

**Le président de la Communauté de
communes Touraine Vallée de l'Indre,
Alain ESNAULT.**



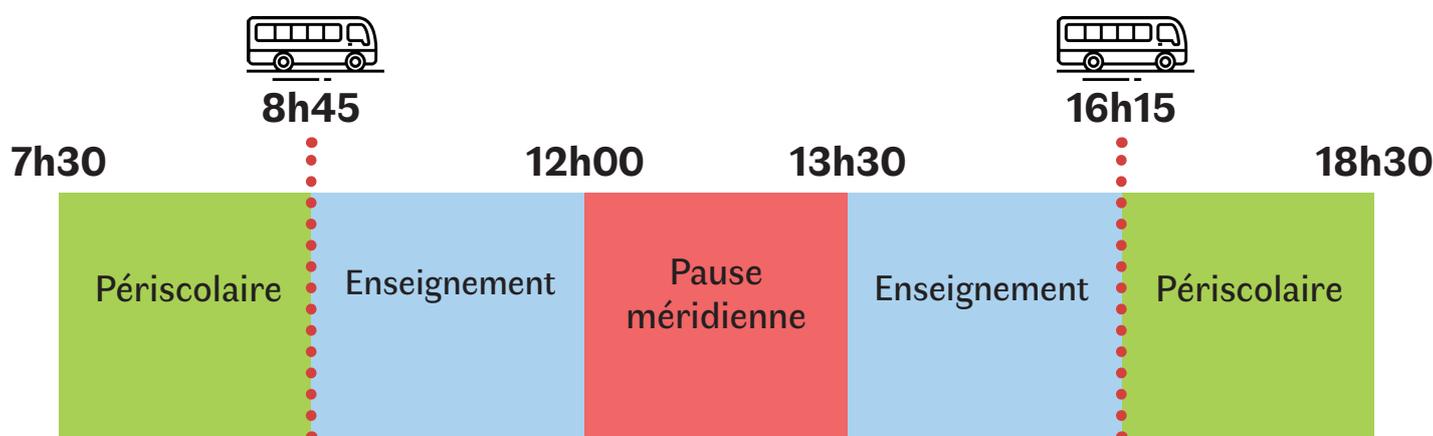
INFORMATION AUX PARENTS

Comment s'organise la semaine de mon enfant

Horaires des écoles :

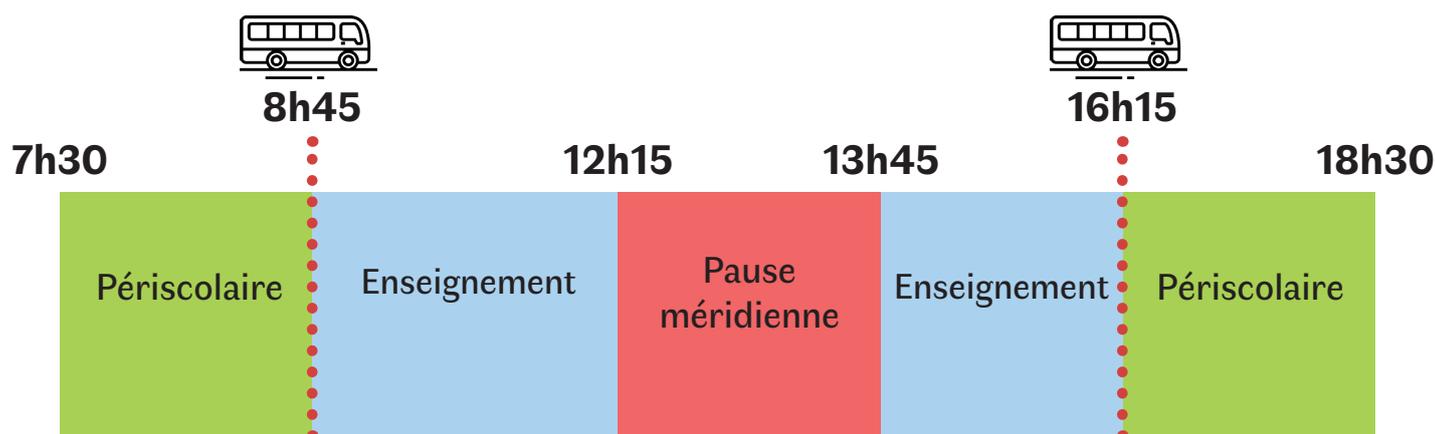
École maternelle Les Sources

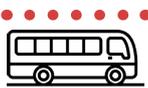
Horaires des lundi, mardi, jeudi et vendredi



École élémentaire Joseph Bourreau

Horaires des lundi, mardi, jeudi et vendredi



-  Assuré par l'Éducation Nationale (les enfants seront accueillis par les enseignants 10 mn avant la classe)
-  Assuré par la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre
-  Transport scolaire

Toutes les informations sont à retrouver sur www.ville-esvres.fr

INFORMATION AUX PARENTS

Sécurité aux abords des écoles

Un agent assurera toujours la sécurité aux abords des écoles:

- Tous les matins entre 8h30 et 9h00
- Tous les soirs entre 16h00 et 16h30

La rue des Écoles sera **INTERDITE** aux véhicules:

- Tous les matins de 8h30 à 9h00
- Tous les soirs de 16h00 à 16h30

Périscolaire matin et soir : 2 structures

Où sera accueilli mon enfant ?

Mon enfant est en **primaire**

Accueil de Loisirs (ALSH)
38 rue du 11 Novembre

Entre 16h15 et 17h15, vous pourrez récupérer vos enfants au restaurant scolaire lors du goûter, ou dès 17h30 à l'accueil de loisirs et ce jusqu'à 18h30.

Une navette en bus ALSH – École le matin à 8h30 et École – ALSH le soir à 17h15 permet de convoyer les enfants en toute sécurité.

Mon enfant est en **maternelle**

École primaire Joseph Bourreau
9 rue du Vallon

Entrée et sortie par le portail du bas de l'école élémentaire **entre 16h15 et 18h30**.

Un fléchage sera installé pour l'accueil des enfants

Les deux structures ouvrent à **7h25 le matin** afin que les familles ayant des enfants en primaire et en maternelle puissent les déposer sur chacun des sites.

Information facturation: les familles utilisant les deux structures ne seront facturées que sur l'heure de départ du 1^{er} enfant)

Les ALSH seront fermés le matin de la rentrée lundi 3 septembre 2018



Inscriptions

Tout enfant accueilli en périscolaire devra être inscrit.

Chaque parent devra fournir un dossier complet téléchargeable sur internet à l'adresse www.alsh-tourainevalleedelindre.fr comprenant:

- Une fiche d'inscription
- Une fiche sanitaire
- Une fiche de renseignements

Tout enfant n'ayant pas été inscrit avec un dossier complet ne pourra pas être accueilli

Vous trouverez également le règlement intérieur du périscolaire qui reprend toutes les modalités de fonctionnement du service sur le site www.alsh-tourainevalleedelindre.fr

INFORMATION AUX PARENTS

Accueil le mercredi

L'ALSH accueille les enfants chaque mercredi de 7h30 à 18h30

Les enfants de primaire et de maternelle seront accueillis à l'accueil de loisirs (ALSH), 38 rue du 11 Novembre

Une tarification au forfait est appliquée. Suite au retour à la semaine de 4 jours, vous pourrez inscrire vos enfants des façons suivantes :

- Journée complète
- Matin sans repas (départ à 11h30 de l'ALSH)
- Matin avec repas (départ de l'ALSH au plus tard à 13h30)
- Après-midi avec repas (arrivée dès 11h30 à l'ALSH)
- Après-midi sans repas (arrivée à 13h30 à l'ALSH)

Toute sortie de l'ALSH est définitive.

.....

Accueil pendant les vacances scolaires

L'ALSH accueille également les enfants durant les vacances scolaires de 7h25 à 18h30

Les enfants de primaire et de maternelle seront accueillis à l'accueil de loisirs (ALSH), 38 rue du 11 Novembre

- Accueil le matin entre 7h25 et 9h15
- Accueil le soir entre 16h30 et 18h30

Pour les vacances scolaires inscription :

Accueil à la semaine de 4 à 5 journées

Pour tous renseignements et inscriptions, l'équipe de direction accueille les familles à l'ALSH (38 rue du 11 novembre) du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, et le mercredi de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00.

.....

Transport scolaire

La Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre organise le transport des enfants scolarisés résidant sur l'ensemble des 22 communes du territoire de la communauté de communes de Touraine Vallée de l'Indre, ainsi que sur la commune de Tauxigny.

Les inscriptions se font en ligne sur le site internet de la Région Centre : **REMI**

Les service communautaire des transports scolaires est joignable au 02 47 34 29 00 ou par courriel sur : transportscolaire@tourainevalleedelindre.fr